

PLAN DE PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES ÉCOLE DES VOYAGEURS 2022

Le plan suivant est conforme aux lignes directrices du ministère de l'Éducation sur les maladies transmissibles liées à la COVID-19 pour les établissements scolaires de la maternelle à la 12e année. Il sera révisé de manière régulière afin de répondre aux nouvelles normes et améliorer son efficacité.

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-safe-schools#mental-health>

ÉCOLE : des Voyageurs

DATE D'ÉLABORATION : 2021-09-02 / DATE DE RÉVISION: 2022-01-10

Les mesures ci-dessous doivent toujours être en place et respectées.

PROTOCOLES DE PRÉVENTIONS DES RISQUES DE PROPAGATION DES MALADIES TRANSMISSIBLES	
Bâtiment, transport et autobus	<p>Nettoyage</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour. ■ Les autres surfaces seront désinfectées 1x/jour. ■ Le nettoyage normal sera effectué conformément aux pratiques habituelles. <p>Ventilation Les fenêtres seront ouvertes lorsque la météo le permet.</p> <p>Masque Les conducteurs d'autobus, les adultes bénévoles, les visiteurs, et élèves porteront des masques lorsqu'à bord de l'autobus.</p> <p>*Les masques devraient être portés avant l'embarquement.</p>
Entrée à l'école	<p>Tous les visiteurs, les élèves et le personnel respecter les mesures en vigueur avant d'entrer à l'intérieur de l'école :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérification journalière des symptômes 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades 3. Port du masque pour tous les adultes et élèves 4. Étiquette respiratoire 5. Respecter l'espace personnel des autres <p>Diverses méthodes de communications seront utilisées pour assurer l'information de tous: (Exemples de stratégies de communications) Tous : Publication du plan sur le site web de l'école Personnel : Vidéo/formation/orientation/rappels</p>

	<p>Parents : Mémos de la semaine/infolettres Élèves : Rappels et promotion/modélisation des bonnes habitudes en salle de classe</p> <p>Des rappels visuels seront apposés à l'entrée afin de rappeler à tous les visiteurs et au personnel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'effectuer la vérification des symptômes 2. De ne pas entrer dans l'école s'ils sont malades, 3. De l'obligation de port du masque pour tous les adultes et les élèves
<p>Visiteurs</p>	<p>Afin de contrôler la venue des visiteurs, les parents sont encouragés à déposer/ramasser les élèves à l'extérieur de l'école le plus possible.</p> <p>Les déplacements des visiteurs seront limités uniquement aux endroits nécessaires à l'objectif de la visite</p> <p>Stratégies mises en place pour assurer la communication des mesures/plan aux visiteurs:</p> <p>Personnel itinérant : Vidéo explicative, publication du plan sur le site web, rappels visuels Personnel suppléant : Vidéo explicative, publication du plan sur le site web, rappels visuels Visiteurs : Publication du plan sur le site web, Apposer des affiches de rappels visuels</p>
<p>Protocole de développement de symptômes à l'école</p>	<p>Gérer un élève développant des symptômes :</p> <p>Si un élève commence à présenter des symptômes de maladie ou d'infection à l'école, il est recommandé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé, sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher ; ■ Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque ; ■ Contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement ; ■ Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire dans la mesure du possible ; ■ Assurer la supervision des jeunes élèves <p><i>Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de soutien doit être récupéré par ses parents.</i></p> <p><i>Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement</i> ***Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion du traçage et avisera le CSF des mesures additionnelles à mettre en place le cas échéant.</p> <p>Directives pour le personnel développant des symptômes à l'école : Les membres du personnel développant des symptômes de maladie ou d'infection à l'école doivent contacter la direction afin de l'informer et quitter les lieux immédiatement lorsque la supervision des élèves à sa charge est assurée.</p>

<p>Protocole de retour à l'école après avoir été malade</p>	<p><i>Les notes médicales ne sont pas requises pour confirmer l'état de santé des personnes revenant à l'école, au-delà de celles requises pour tout accommodement médical selon la pratique habituelle des ressources humaines.</i></p> <p>Le retour du personnel et des élèves développant des symptômes dépendra du type de symptômes expérimentés.</p> <p>Le personnel et les parents sont invités à se référer aux ressources suivantes : http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/When_to_get_tested.pdf</p>
<p>Mise en place et tenue des registres de présences</p>	<p><i>Des registres de présences du personnel, des élèves et des visiteurs (y compris pour les enseignants suppléants, les enseignants/spécialistes itinérants, le personnel du district, les parents/gardiens et les bénévoles) entrant dans l'école doivent être mis en place et maintenus à jour; Des listes précises des présences des élèves présents en classe et dans les autobus doivent être maintenus à jour.</i></p> <p>*Les registres des présences quotidiennes doivent être conservés pendant au moins 45 jours.</p> <p>Exemple de stratégie de mise en place :</p> <p>Parents/visiteurs Les registres seront disponibles à l'entrée de l'école. Tout visiteur devra signer le registre à son arrivée et à son départ. Les registres seront conservés pendant un minimum de 45 jours.</p> <p>Personnel : Les registres seront disponibles à l'entrée de l'école. Tous les membres du personnel devront signer le registre à leur arrivée. Les registres seront conservés pendant un minimum de 45 jours.</p> <p>Élèves :</p> <p><i>Stratégie pour le maintien des registres de présences en classe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Ex. Les enseignants sont tenus d'effectuer la prise de présence en début de journée à l'élémentaire. <p><i>Stratégie pour le maintien des registres de présences dans les autobus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les présences seront prises par les conducteurs d'autobus et transmises à la direction d'école au besoin.

Organisation/maximisation de l'espace	<p>L'utilisation de l'espace doit être maximisée en tout temps à l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ S'assurer que les gens ont suffisamment d'espace pour éviter les contacts physiques. ■ Gérer le flux de personnes dans les zones communes comme les couloirs et casiers. ■ Minimiser les encombrements pour permettre aux gens de passer facilement. ■ Prévenir les attroupements aux heures d'embarquement et de débarquement. ■ Rappeler aux élèves et au personnel qu'ils doivent respecter l'espace personnel d'autrui.
Fontaines d'eau	<p>L'utilisation des fontaines n'est pas limitée.</p>
Services d'alimentation et nourriture	<p>Les services alimentaires (ex. : programmes de repas, cafétérias, activités de financement, etc.) suivent les pratiques opérationnelles et les normes de sécurité alimentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer l'offre des formations Food safe lorsque nécessaire; ■ Respecter les normes et pratiques sécuritaire; ■ Ne pas partager de nourriture ou de breuvages ; ■ Laver vos mains avant et après avoir manipulé de la nourriture ;
Curriculum, programmes et activités	<p>Pour les cours de musique et d'éducation physique et santé les pratiques de prévention suivantes seront mises place :</p> <p>ex. : Rappels visuel de porter le masque pour les activités à faibles intensité,</p> <p>Les sorties scolaires locales et internationales seront effectuées conformément aux recommandations et exigences des autorités de santé publique locale, régionales, provinciales et fédérales pertinentes pour les voyages locaux et/ou internationaux.</p>

Rassemblements et événements	
Rassemblements et événements	<p><i>Les rassemblements et événements parascolaires et communautaires à l'école (incluant les événements intra et inter scolaires) doivent être conformes aux recommandations et exigences locales, régionales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de santé.</i></p> <p>Précisions pour la tenue d'événements :</p> <p>L'organisateur devra : Tenir un registre des participants; S'assurer que les limites de participants (50 personnes ou 50% de la capacité du local) sont respectées; Maximiser l'utilisation de l'espace est maximisée; S'assurer qu'il y a assez d'espace pour que les participants puissent vaquer à leurs occupations sans contact avec les autres participants.</p> <p>Les spectateurs devront : Effectuer la vérification des symptômes avant de venir à l'école; Signer un registre de présence;</p>

<p>Utilisation communautaire des écoles</p>	<p><i>L'utilisation communautaire des établissements scolaires est permise et doit être conforme aux lignes directrices, recommandations et exigences en matière de santé publique.</i></p> <p>https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-order-gatherings-events.pdf</p>
--	--

<p align="center">MESURES ENVIRONNEMENTALES</p>	
<p>Ventilation et renouvellement de l'air</p>	<p>Tous les systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) du CSF doivent être exploités et entretenus conformément aux normes et spécifications, et doivent fonctionner correctement.</p> <p>Lors des épisodes de chaleur excessives ou de mauvaise qualité de l'air, les stratégies d'atténuation des risques suivantes seront mises en place afin de réduire les risques liés au manque possible de ventilation.</p>

<p align="center">MESURES PERSONNELLES</p>	
<p>Vérification quotidienne des symptômes</p>	<p>Tous les membres du personnels et les élèves doivent effectuer la vérification de leurs symptômes avant de se rendre à l'école.</p> <p>Tous les membres du personnels et les parents s'engagent à effectuer la vérification journalière des symptômes avant de venir ou de permettre à son enfant de se rendre à l'école.</p> <p>L'administration en collaboration avec le comité sst ou le représentant sst effectuera des rappels réguliers au personnel, aux parents et aux élèves en lien avec leur responsabilité d'effectuer une vérification quotidienne des symptômes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les ressources à leur disposition afin de faciliter cette vérification seront publicisées à l'aide des mémos de la semaine (ex. : l'application de vérification quotidienne pour la maternelle à la 12e année). <p>https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1</p>

Étiquette respiratoire	<p>Les stratégies suivantes seront utilisées pour modéliser et rappeler la bonne étiquette respiratoire (i.e. : tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains)</p> <ol style="list-style-type: none">1. Apposer des affiches de rappel2. Vidéos3. Enseignement en salle de classe
-------------------------------	---